

Le youpala, on en pense quoi ?



Le trotteur, ou youpala, est un matériel de puériculture conçu pour aider l'enfant à marcher. Pourtant, saviez-vous qu'il est interdit au Canada ? Que doit-on vraiment en penser ?

Le youpala est aujourd'hui encore source de nombreux accidents domestiques. L'arceau autour de l'enfant ne l'aide pas à faire une bonne analyse de son environnement et des distances. Ainsi, beaucoup de chutes se produisent chaque année dans les escaliers notamment, et nécessitent un passage aux urgences.

Par ailleurs, bien qu'il promettent à l'enfant non marcheur de se déplacer seul, le youpala ne permet pas d'acquérir la bonne posture pour la marche. L'enfant se déplace généralement sur la pointe des pieds et par à-coups volontaire ou non. Le poids de son corps se retrouve soutenu dans un siège, ce qui ne reproduit pas réellement les conditions de marche. En France, son utilisation est déconseillée. De nombreux professionnels de la petite enfance, parmi lesquels un grand nombre de psychomotriciens en constatent les effets négatifs : risques de mauvais appui du pied et mauvaise posture du dos.

Pas de secret, pour aider un enfant à acquérir la marche, le laisser expérimenter au sol est la meilleure solution. Il se hissera, trouvera ses appuis, son équilibre et pourra commencer à gambader sereinement. Pour l'y aider, vous pouvez lui proposer un chariot de marche stable, offrant à l'enfant la possibilité de se déplacer dans des conditions réalistes.